

Blayais et Cubzaguais

BRAUD-ET-SAINT-LOUIS

Un afterwork sur le thème du travail et du handicap

Jeudi 9 octobre, l'Agora accueillait un Afterwork dédié au handicap et à l'emploi. L'objectif était de réunir employeurs et acteurs de l'emploi du territoire pour échanger autour du recrutement, de l'intégration et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap. « L'obligation d'emploi des travailleurs handicapés (OETH) a pour but de favoriser l'emploi des personnes en situation de handicap. Elle concerne toutes les entreprises. Les entreprises de plus de 20 salariés sont soumises à l'obligation d'emploi à hauteur de 6 % et doivent verser une contribution financière si ce taux n'est pas atteint », a contextualisé Emmanuel Pauly, le directeur adjoint du service insertion de l'Adapei de Braud-et-Saint-Louis.

« Encore du chemin »

France Travail, CAP Emploi, Mission locale, Adapei, service emploi de la Communauté de communes de l'Estuaire (CCE), Handamos, Handi-Work, ACIP, Vivre et travailler autrement : des chargés et facilitateurs de l'emploi des travailleurs handicapés étaient réunis pour répondre aux questions et interrogations des entreprises. Ce fut une formation dédiée à Axeo Services, seule entreprise présente pour s'informer sur le sujet. Plusieurs problématiques ont été abordées : le maintien dans l'emploi de salariés qui vieillissent, l'évolu-



L'objectif était de réunir employeurs et acteurs de l'emploi du territoire pour échanger autour du recrutement, de l'intégration et du maintien en emploi des personnes en situation de handicap. P. R.

tion de pathologies, le recrutement dans un secteur en tension, l'aménagement de poste « qui souvent ne coûte pas grand-chose », le mi-temps thérapeutique, la mise à disposition de personnel par l'Esat de la Paillerie, l'intégration dans l'entreprise et la sensibilisation aux équipes, etc. « S'adresser à CAP Emploi sera un gain de temps et d'efficacité pour le salarié comme pour l'entreprise », assure Valérie

Chambounaud de CAP Emploi. Importance du détail, des compétences et des contraintes, dans la rédaction de la fiche de poste, problèmes de mobilité, maquis des aides et prescripteurs... « La question du handicap est intégrée, mais il y a encore du chemin à faire, un apprentissage d'humanité », estime la directrice de l'établissement Adapei de Braud, Marta Garrido Arcas.

Philippe Rucelle